

# **Mobilité ethnique chez les populations autochtones du Canada 1996-2001**

**Norbert Robitaille**, *norbert.robitaille@umontreal.ca*  
**Éric Guimond**, *guimonde@ainc-inac.gc.ca*  
**Alexandre Boucher**, *alexandre.boucher@umontreal.ca*

*Département de démographie, CIED, Université de Montréal.*

Les populations autochtones du Canada ont connu des augmentations importantes ces dernières décennies. Cette augmentation ne peut être uniquement imputable à l'accroissement naturel et à l'accroissement migratoire. Tout indique que dans les trois grands groupes autochtones, Indien, Métis et Inuit, on assiste à des changements d'identifications importants. Ces changements sont souvent liés à des unions mixtes. Les enfants de ces unions mixtes doivent nécessairement s'identifier différemment d'un de leurs parents. Il s'ensuit que certains groupes sont avantagés par le fait qu'une partie des naissances qui alimentent ces groupes provient d'adultes d'autres groupes. Le phénomène inverse est évidemment présent.

C'est sur cette dynamique, la mobilité ethnique intergénérationnelle, que se concentre notre présentation. En comparant l'identité ethnique des enfants à celle des parents aux recensements de 1996 et 2001 on peut éclairer les mécanismes du transfert de l'identité des parents aux enfants.

Nous étudions les enfants de 0-4 ans vivant avec leurs deux parents. Comme on peut s'y attendre, les enfants de couples homogènes d'un point de vue ethnique ont une

probabilité très grande de se retrouver dans le même groupe ethnique. Par contre si on examine les enfants dont un seul parent est autochtone, on se rend compte que, dans une proportion de deux sur trois, l'enfant se retrouve d'identité autochtone.

Au Canada, depuis 1982, trois grands groupes autochtones sont reconnus par la constitution: Les Indiens, les Métis et les Inuit. Les Indiens, beaucoup plus nombreux que les Métis et les Inuit, bénéficient davantage de la mobilité ethnique que ces deux derniers groupes, en valeur absolue. Cependant, en termes relatifs, par rapport à leur poids, ce sont les Métis qui attirent le plus, et de beaucoup, suivis des Indiens et des Inuit.

Ceci appelle à une réflexion sur la nature même du groupe Métis. Ce dernier s'est formé à l'origine des descendants de couples mixtes qui se sont formés lorsque les explorateurs d'origine européenne ont eu des enfants avec des femmes indiennes tout particulièrement dans les plaines de l'Ouest du Canada. Une proportion importante de ces descendants ne s'est intégrée ni au groupe Indien ni aux non-autochtones d'où le groupe Métis qui développa une véritable culture autonome. Cependant celle-ci ne bénéficia que de peu de reconnaissance avant 1982, date à laquelle la nouvelle constitution du Canada reconnut explicitement les Métis au même titre que les Indiens et les Inuit. Il n'est pas évident de repérer les contours de cette population métisse, la plus urbaine des trois populations autochtones. Plusieurs contestations légales sont présentement devant les tribunaux concernant les droits des Métis et l'appartenance à ce groupe. En mettant en évidence l'importance de la mobilité ethnique dans le renouvellement du groupe Métis, notre

présentation montre que les descendants des premiers Métis continuent à bénéficier, comme leurs ancêtres d'un apport important dû à la mobilité ethnique.